

Chères Vendarguaises,
Chers Vendarguois,

Le premier trimestre de l'année, dans le calendrier municipal, est consacré en majeure partie à l'élaboration du budget avant qu'il soit présenté et voté en conseil municipal.

A cette occasion nous débattons des grands projets pour Vendargues et, si leur financement répond à un mécanisme comptable et à une gestion saine et cohérente, leur priorité s'établit quant à elle par des choix que l'on peut qualifier de politiques, au sens où ils sont le résultat d'une analyse subjective de vos attentes pour la commune.

C'est ainsi qu'au cours de ces cinq dernières années notre village s'est doté de structures supplémentaires, du gymnase à la nouvelle crèche, en notant également la rénovation de l'école des Asphodèles, la création d'une salle pour les jeunes, de nouveaux courts de tennis ou encore la réalisation d'un stade synthétique complémentaire, pour ne citer que les exemples les plus récents, tous ces aménagements sont le fruit d'une réflexion collective, motivée par la volonté de vous apporter confort et qualité de vie au quotidien dans votre village.

Au-delà des travaux réguliers d'entretien des équipements municipaux, des reprises de voiries, des aménagements d'espaces verts ou de modernisation de l'éclairage public, nous travaillons jour après jour pour vous et pour l'avenir de Vendargues.

Pour ce faire, notre manne financière nous la devons en majorité à l'apport de la taxe professionnelle. Car, même si cette taxe est perçue par la communauté d'agglomération, elle donne lieu à la réversion d'un fonds de compensation.

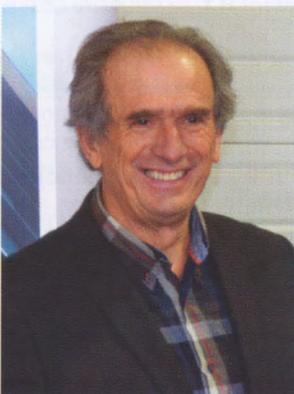
De toutes les communes de l'agglomération, Vendargues est la deuxième ville, après Montpellier à percevoir une dotation aussi élevée.

Or, c'est là qu'intervient le choix politique : Délibération, avec mes équipes municipales successives nous préférons engager la commune sur des projets ou des chantiers communaux et non pas intercommunaux sachant que tout équipement intercommunal diminue d'autant et de manière définitive le montant de ce fonds de compensation.

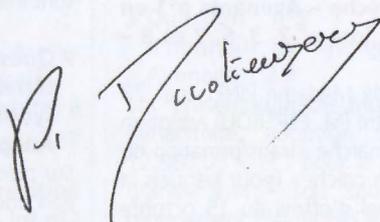
D'aucun ne peut préjuger de l'avenir, mais, une chose est certaine, c'est que Vendargues est propriétaire de toutes ses infrastructures et en assume seule les frais de gestion...

Ainsi, quoiqu'il advienne, la commune se développe, s'équipe, se modernise grâce à des équipements qui lui appartiennent et sans avoir augmenté vos impôts locaux depuis pratiquement 10 ans !

Cordialement à vous,



Votre dévoué
Pierre DUDIEUZERE



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

pages 2 à 4

INFOS MAIRIE

pages 5 à 15

L'OCCITAN À LA UNE

page 17

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

pages 18 à 21

AGENDA 21

page 23

SOCIAL

page 24 à 25

SERVICE MUNICIPAL CULTURE

page 27

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

pages 29 à 33

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

pages 34 à 36

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

pages 37 à 38

ASSOCIATIONS

pages 39 à 48

ÉTAT-CIVIL

page 51

ADRESSES UTILES

page 52

Urgences : 112

Gendarmerie de Castries : 04 67 70 03 31

Pompiers : 18

SAMU : 15

Mairie : 04 67 70 05 04

Fax 04 67 87 28 48

Police Municipale : 04 67 70 71 86

Services Techniques : 04 67 87 26 00

Espace Jeunes (Salle Armingué) :

04 67 87 32 77

Bibliothèque : 04 67 70 64 10

Correspondante Midi-Libre

Francine Espinosa : 04 67 70 03 11

7, Impasse Gérard-Philippe